

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf Octobre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le treize octobre, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Sébastien DECARPENTRY, Mme Véronique DERANSY, Mme Anne-Sophie DUBOIS, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, Mme Joëlle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, Mme Pascale JOURDAIN, M. Stéphane POULET, Mme Ewa VIVIER, M. Frédéric WALLET, M. Jean-François ANTONINI, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Nicolas FRANCKE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Nicolas GODART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien MESSENT, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, M. Patrick PIQUET BACQUET, Mme Christine STIEVENARD, Mme Monique ZABARSKI.

Etaient excusés : M. Sylvain COCQ, M. Kévin DEGREAUX, M. Dominique DELECOURT, M. Jean-Marie DOUVRY, Mme Nathalie LIMEUX, M. Manuel LENGAGNE, M. Sylvain ROBERT.

Ont donné procuration : Monsieur Alain QUEVA à Monsieur Jean-Luc BOULET, Monsieur Patrice FRERE à Monsieur Alain DE CARRION, Monsieur Jérôme DEMULIER à Madame Pascale JOURDAIN, Monsieur Philippe DRUMEZ à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Steve BOSSART à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Bernard JASPART à Monsieur Jean-Louis LEFEBVRE, Madame Carine BANAS à Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PIQUET BACQUET

Compte-tenu de l'implantation d'ACC et du développement des entreprises sur le Parc des industries dont notamment Vanheede et Atlantic, le SIZIAF a confié au groupement Valétudes et Sébastien Lehu une étude d'opportunité et de faisabilité de création d'un quai sur le Parc des industries.

L'étude a montré fin juin que le potentiel de trafic de marchandises d'ACC était suffisant pour étudier la création d'un quai.

Le terrain étudié pour la création d'un quai se situe à l'extrémité de l'Avenue de Berlin sur un foncier de 3 ha.

Le projet comprend la réalisation d'un quai de 200 m de long permettant à une péniche de 135 m d'accoster. Le quai sera créé en renforcement pour éviter de perturber la circulation sur le canal. Une plateforme de déchargement et chargement est prévue sur 135 m permettant l'installation d'un éventuel portique. Une plateforme de déchargement et de stockage sur une surface de 3 ha peut être réalisée à l'arrière.

Convocation adressée aux
délégués le :

13 Octobre 2022

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 33
- Votants : 42

Délibération affichée le :

29 novembre 2022

Délibération certifiée
exécutoire le :

29 novembre 2022

8 -

**ETUDE QUAI FLUVIAL
: BILAN DE L'ETUDE
D'OPPORTUNITE
ET LANCEMENT
D'UN A.M.I.**

L'ensemble de cet équipement a été évalué par le cabinet d'études à 10 millions d'euros.

Le SIZIAF ne peut pas porter cet investissement seul et les demandes de subvention sont en cours.

Une solution alternative serait que le SIZIAF lance un appel à manifestation d'intérêt auprès de promoteurs qui pourraient porter cet investissement et trouver un exploitant. Le SIZIAF pourra mettre à disposition le foncier auprès du promoteur.

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création d'un quai sur le Parc des industries.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

 Le Président 
PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES

André KUCHCINSKI